

COMITÉ DE SUIVI GOLDEX RENCONTRE #14

COMPTE RENDU

20 MAI 2021

Version approuvée par les membres

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

Date: 20 MAI 2021
 Durée: 18H30 À 20H00

Lieu: Rencontre virtuelle à l'aide de la plateforme Zoom

Nombre de participants : 8 participants

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Agnico Eagle Mines Ltd. – Mine Goldex (ci-après Goldex) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de suivi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge de Transfert souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être présents. Il mentionne qu'il s'agit d'une rencontre attendue considérant l'intérêt des membres à l'égard des sujets qui seront abordés. Il ajoute que la durée visée de la rencontre est d'une heure trente minutes et il rappelle brièvement les fonctionnalités de la plateforme Zoom.

Mme Annie Desrosiers, Coordonnatrice aux Relations avec la communauté, prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux nouveaux participants. Elle précise que ces derniers auront la possibilité de se présenter en début de rencontre. Entre-temps, elle invite les participants à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires tout au long de la rencontre.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Théberge présente l'ordre du jour. Il précise qu'il y aura deux présentations dans le cadre de la rencontre, dont celle de Mme Josée Noël, Surintendante environnement, relativement au plan de restauration.

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Suivis de la dernière rencontre
- 3. Tour de table Nouvelles du milieu
- 4. Mise à jour sur les opérations et relations avec le milieu
- 5. Proposition de planification annuelle
- 6. Approche de restauration des sites miniers d'Agnico Eagle
- 7. Sièges à combler

- 8. Sous-comité concernant les relations avec les voisins
- 9. Planification de la prochaine rencontre
- 10. Varia et mot de la fin
- M. Théberge rappelle aux membres que lors de la rencontre de janvier dernier, un sujet d'intérêt avait été identifié en lien avec la mise en place d'un sous-comité visant les relations avec les voisins. Il ajoute qu'une proposition sera soumise aux membres en cours de rencontre afin qu'ils puissent la valider.
- M. Théberge vérifie si les membres ont des points à ajouter l'ordre du jour. Il n'y en a pas.

TOUR DE TABLE - NOUVELLES DU MILIEU

M. Théberge invite les membres à partager des nouvelles en lien avec Goldex ou qui pourraient être d'intérêt pour le Comité.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES	
Intervention 1.		
Depuis plusieurs années, à la suite de l'agrandissement du Centre de formation professionnelle (CFP), il y a un projet de construction de résidences, en collaboration avec le Cégep et l'UQAT. La construction vient de débuter. Il y aura trois résidences incluant 150 chambres destinées aux étudiants des différents milieux. C'est une bonne nouvelle parce que les gens qui viennent de l'extérieur pour étudier n'ont pas de place pour se loger. C'est un investissement de 10 millions de dollars.	M. Théberge souhaite connaitre le secteur dans lequel seront situées les nouvelles résidences.	
La résidence est adjacente au CFP.	M. Théberge remercie le membre.	
Intervention 2.		
En juin c'est le mois de l'eau et nous avons développé plusieurs activités en ce sens.	M. Théberge souhaite obtenir plus de précisions sur les activités qui seront offertes.	
Le calendrier d'activités n'est pas officiel. Nous avons rejoint les municipalités pour réaliser les activités et il y aura des kiosques dans les bibliothèques municipales. Nous remettrons également des kits d'économie d'eau potable aux participants.	M. Théberge remercie le membre en précisant qu'il s'agit d'initiatives éducatives pour la population.	

M. Théberge invite ensuite les nouveaux membres à se présenter.

Intervention 3.

Je suis spécialiste en environnement au Lac Simon. Je suis arrivée en janvier 2020. Ça fait donc un an que je travaille pour le département de l'environnement. Je travaille entre autres sur les consultations forestières et minières. Je fais également de la sensibilisation et des communications en lien avec les caribous de Val-d'Or. J'ai fait des études en biologie et en foresterie. J'ai fait un stage en environnement à l'été 2019 chez Eldorado. Je m'implique également au niveau de la Nation de Lac Simon. Je suis enchantée de vous rencontrer.

M. Théberge remercie la participante et lui souhaite la bienvenue.

Intervention 4.

Je viens de la communauté d'Abitibiwinni. Je suis agent de liaison pour le secteur minier. Je remplace mon collègue qui siégeait avant sur le comité de Goldex. Mon rôle consiste à m'impliquer et à rechercher des ouvertures en environnement, des occasions d'affaires et effectuer des mises à jour du secteur minier pour le territoire d'Abitibiwinni. Je représente une partie prenante pour les comités de suivi du territoire. Je recherche également des façons de m'impliquer sur les activités minières du territoire.

M. Théberge remercie le participant et lui souhaite la bienvenue.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge cède la parole à Mme Mélissa East, Conseillère aux communications, afin qu'elle effectue les suivis de la dernière rencontre.

Mme East fait un retour sur les suivis en précisant que :

- ✓ La diffusion du Bilan 2020 du Comité a été faite de diverses façons soit : sur le site Internet et sur la page Facebook de l'entreprise ainsi que via le Bulletin d'informations qui a été envoyé par courrier à toute la population de Val-d'Or;
- ✓ La promotion et la valorisation des contributions du Comité ont aussi été faites via la page Facebook de l'entreprise ainsi qu'à l'intérieur du Bulletin d'informations envoyé par la poste. Elle ajoute que d'autres actions en ce sens sont à venir;
- ✓ Un courriel a été transmis à l'ensemble des membres afin de valider leur intérêt et identifier des actions à prendre afin de promouvoir et valoriser les membres du Comité;

- ✓ À travers les démarches de promotion et de valorisation des membres du Comité, Goldex en a profité pour effectuer un appel de candidatures à l'ensemble de la population afin de combler les sièges vacants;
- ✓ Les modifications requises aux statuts du Comité de suivi ont été effectuées, soit : le retrait du mandat renouvelable aux deux ans, l'ajout d'un siège citoyen ainsi que le quorum établi à huit membres (ces changements ont également été partagés aux membres et adoptés sans changement);
- ✓ Le plan de travail détaillé 2021 sera dévoilé dans la présente rencontre et les sujets d'intérêt retenus seront précisés.

M. Théberge mentionne qu'aucun volontaire parmi les membres ne s'est offert pour participer à la démarche de valorisation des membres du Comité et que par conséquent, une approche spécifique serait faite auprès d'eux. Entre-temps, il rappelle aux membres intéressés de contacter les représentants de Goldex.

Mme Desrosiers précise qu'une relance individuelle sera faite en proposant une approche plus précise de la démarche de valorisation. Elle rappelle que la valorisation des membres du Comité était un souhait exprimé par ces derniers. Elle invite les membres à partager d'autres suggestions s'ils en ont et qu'une proposition plus ciblée permettrait probablement de mieux se positionner.

Un membre mentionne dans la boite de discussion qu'une relance à cet égard est nécessaire puisqu'il dit ne pas avoir reçu l'information.

MISE À JOUR SUR LES OPÉRATIONS ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

Mme Desrosiers procède à la mise à jour des opérations et relations avec le milieu. Elle débute en effectuant un retour sur les mesures de sécurité en lien avec la Covid-19 en précisant qu'il y a eu un assouplissement des règles au cours des dernières semaines mais que le niveau d'alerte orange est maintenu sur l'ensemble du site de Goldex. Ainsi, peu de changements sont applicables par rapport aux consignes déjà établies.

Elle poursuit en présentant la campagne de forage qui est en cours depuis le 3 mai 2021 et qui comprend l'ajout de piézomètres dans le secteur concerné. Elle précise que cette démarche permettra d'améliorer et de moderniser le réseau de surveillance autour des installations. Elle ajoute que les forages seront effectués de jour seulement et que des suivis sonores seront également réalisés.

Elle informe ensuite les participants que Goldex a procédé au remplacement de la cage auxiliaire simple par une cage auxiliaire double. Cette modification permettra entre autres de faciliter les opérations quotidiennes en période de pandémie et de favoriser le transport des travailleurs par les puits.

Mme Desrosiers effectue un suivi en lien avec la sismicité en mentionnant qu'elle a été perceptible en surface à quelques occasions au cours des derniers mois. Elle rappelle aux membres l'existence du protocole de communication automatique et du cadre d'engagement pour tout événement sismique au-delà de 1,5 sur l'échelle de Richter. Elle précise que, de façon proactive, ils ont mis de l'avant plusieurs initiatives afin de communiquer avec le voisinage ainsi qu'avec l'ensemble de la population de Val-d'Or sur la sismicité. À titre d'exemples, les membres peuvent se référer à différents visuels présentés dans la présentation Powerpoint. Elle ajoute qu'un atelier virtuel sur la sismicité destiné au voisinage est en développement et qu'il permettra de partager les travaux effectués en ce sens ainsi que le système de gestion des opérations en lien avec la sismicité.

Elle mentionne finalement aux membres que des sondes seront ajoutées au système de suivi des vibrations afin de couvrir l'ensemble des secteurs de la ville.

Mme East enchaine avec la présentation du projet d'embellissement situé aux abords des installations de Goldex. Elle mentionne que le projet a débuté l'an dernier et qu'il s'agit d'un projet évolutif. Ainsi, les travaux vont se poursuivre cette année en effectuant de l'hydroensemencement dans le secteur de la 117 ainsi que de l'ensemencement et plantation d'arbres et de fleurs dans le secteur Baie-Dorée. Mme Desrosiers ajoute que le positionnement et le choix des arbres ont été réfléchis afin de ne pas obstruer la visibilité dans ce secteur.

Mme East reprend la parole en présentant les activités de support à la communauté. Les différentes implications réalisées sont les suivantes :

- ✓ Défi ski Leucan : un don de 2 500\$ a été fait à Leucan à la suite de l'implication de 20 employés qui ont choisi de bouger à la maison et effectuant 4 heures d'activités physiques;
- Campagne de Centraide : Les employés ont récolté 8 242\$, un montant qui a été doublé par Agnico Eagle pour un total s'élevant à 16 485\$;
- ✓ Activité publique de nettoyage *Val-d'Or s'embellit 2021* : les employés se sont mobilisés et ont effectué le nettoyage de différents secteurs de Val-d'Or.

Mme Desrosiers demande aux membres s'ils ont des questions.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 5.	
M. Théberge souhaite savoir quand aura lieu l'atelier sur la sismicité?	Mme Desrosiers précise qu'il est prévu pour la fin mai,
	idéalement avant l'été. Si cela s'avère impossible,
	l'atelier aura lieu à la rentrée scolaire afin de maximiser
	le nombre de participants.

PROPOSITION DE LA PLANIFICATION ANNUELLE

M. Théberge reprend la parole en rappelant aux membres que lors de la dernière rencontre, ils avaient complété un exercice de priorisation des sujets d'intérêt. Parmi la liste des dix sujets possibles, quatre principaux thèmes ont été identifiés. Il s'agit de :

- ✓ Plan de restauration et préparation de l'après-mine (63%)
- ✓ Gestion de la consommation d'énergie et des gaz à effet de serre (GES) (38%)
- ✓ Retombées économiques (38%)
- ✓ Gestion de l'eau (38%)

M. Théberge précise que les autres sujets identifiés à la suite du sondage seront abordés lors des rencontres prévues en 2022. Entre-temps, un plan de travail détaillé a été élaboré en fonction des éléments qui intéressent les membres. Le calendrier d'activités est le suivant :

- ✓ Mai 2021 : Restauration minière;
- ✓ Septembre 2021 : Gestion de la consommation d'énergie et de GES;
- ✓ Novembre-Décembre 2021 : Gestion de l'eau et Retombées économiques.

Afin de s'assurer que le plan de travail 2021 convient aux membres du Comité, un sondage en ligne est lancé à l'aide de la plateforme Zoom. Les participants doivent se prononcer sur la question suivante : Est-ce que la proposition du plan annuel vous convient? 100% des participants confirment être satisfait du plan annuel proposé.

M. Théberge conclut cette portion de la rencontre en soulignant qu'un membre a partagé ses félicitations dans la boîte de discussion, en lien avec les implications communautaires.

APPROCHE DE RESTAURATION DES SITES MINIERS D'AGNICO EAGLE

M. Théberge cède la parole à Mme Noël pour sa présentation en lien avec la restauration des sites miniers d'Agnico Eagle.

Mme Noël débute la présentation en mentionnant qu'elle agit à titre de Surintendante environnement depuis un an et qu'elle travaille pour Agnico Eagle depuis quatorze ans. Elle précise qu'elle est biologiste de formation et qu'elle a accompagné les équipes techniques dans le développement de projets pendant environ huit ans. Elle ajoute qu'elle fait partie de l'équipe corporative de restauration minière depuis cinq ans et qu'elle a eu l'occasion, à travers les années, de fermer quelques sites miniers.

Elle aborde ensuite l'agenda de la présentation qui a été développé en fonction des intérêts des membres. Les points qui seront abordés sont les suivants :

- ✓ Pourquoi la restauration est-elle une étape importante du cycle minier?
- ✓ Est-ce que l'approche à la restauration a changé?
- ✓ La vision et le leadership chez Agnico Eagle
- ✓ Comment maximiser le succès d'une restauration?
- ✓ Parlons ingénierie environnementale
- ✓ Qu'en est-il à Goldex?
- ✓ Exemple concret : mine Lapa

Mme Noël poursuit en abordant le cycle de vie d'une mine. Elle précise que les ressources minérales ne sont pas renouvelables et que les projets miniers ont une durée de vie définie dans le temps. En ce sens, elle présente les différentes étapes de vie d'une mine ainsi que leur durée. Elle mentionne que les étapes de fermeture et de post-fermeture sont souvent plus longues que celle des opérations et que ces étapes doivent être bien réfléchies puisqu'elles vont demeurer dans le temps. En lien avec la post-fermeture, Mme Noël précise qu'un suivi minimum de cinq est nécessaire une fois la végétation en place et que parfois cette étape peut être plus longue.

Mme Noël enchaîne en mentionnant que la restauration des sites miniers n'a pas toujours été prioritaire. En effet, cette exigence a vu le jour en 1987 dans la *Loi sur les mines*. Elle précise que depuis ce temps, les pratiques ont beaucoup changé et qu'elles évoluent sans cesse. À titre d'exemple, Mme Noël compare le projet minier de Cobalt en Ontario (1903-1987) à celui de la mine Goldex (2008-2028). Elle précise que les sites miniers sont aujourd'hui beaucoup plus modernes.

Mme Noël présente ensuite la vision d'Agnico Eagle en lien avec la restauration minière. Les éléments clés sont :

- ✓ Une restauration sécuritaire, stable et autosuffisante à long terme qui offre une stabilité physique, chimique ainsi qu'un écosystème autosuffisant;
- ✓ Une contribution positive aux communautés et à l'environnement.

Selon Mme Noël, le succès d'une bonne fermeture repose sur les quatre facteurs clés suivants :

- ✓ Planifier tôt;
- ✓ Gestion de projet solide;
- ✓ Apprendre des expériences de l'industrie;
- ✓ Être à l'affût des nouvelles technologies et innovations.

Elle identifie également quatre conditions de succès :

- ✓ Communiquer les objectifs alignés avec la vision;
- ✓ Bâtir de bonnes relations avec les parties prenantes internes et externes;
- Opter pour une approche collaborative et transparente;
- √ S'adapter à la réalité locale.

Elle mentionne que pour réussir un plan de restauration minière, il faut inclure la planification de la fermeture à tous les stades du projet minier et il faut que toutes les parties prenantes soient assises autour de la table de travail afin d'aligner les actions avec la vision de la communauté.

Mme Noël poursuit sa présentation en expliquant les étapes de planification de la fermeture. Elle souligne qu'au début du processus, le plan de fermeture demeure très conceptuel puisqu'il évolue en même temps que le projet minier dans son ensemble.

Mme Noël mentionne ensuite que le gouvernement exige une révision du plan de fermeture à chaque cinq ans. Cela permet de détailler davantage le plan de fermeture au fur et à mesure que les activités minières progressent. L'objectif d'Agnico Eagle est de définir le plan final de fermeture cinq avant la fin des opérations. À titre d'exemple, Mme Noël mentionne qu'en cours de processus, une réutilisation du matériel recyclable peut être faite afin de diminuer les impacts environnementaux.

Lorsqu'il est question d'ingénierie environnementale, Mme Noël précise qu'il importe d'agir en amont du plan de fermeture afin de minimiser les impacts et d'éviter de dédoubler les actions. Il importe donc de se questionner

sur ce qui peut être fait en cours d'activités afin de faciliter la fin du processus. Les exemples d'ingénierie environnementale chez Goldex sont nombreux. En voici quelques-uns :

- Aucune utilisation de cyanure dans le procédé;
- ✓ Minimisation des poussières (et du bruit) par l'entreposage du minerai sous le dôme;
- ✓ Valorisation de 50% des résidus miniers en remblai en pâte;
- √ Valorisation des stériles (matériel de construction);
- ✓ Utilisation des résidus miniers de Goldex pour la restauration du site Manitou;
- ✓ Restauration progressive lorsque possible (ex. puits #1).

Mme Noël enchaîne avec quelques détails relatifs au plan de fermeture de Goldex. Elle précise que peu de détails sont disponibles puisqu'une révision du plan est en cours et qu'il doit être déposé à la fin de l'année 2022. En ce sens, Mme Noël informe les membres du Comité qu'ils seront consultés cet automne afin de donner leur rétroaction sur les objectifs établis du plan, et ce, afin de leur donner plus de sens dans le contexte de la mine Goldex. D'ailleurs, un feuillet d'information sera transmis afin de les informer.

Mme Desrosiers précise que le feuillet sera envoyé à tous par courriel, mais qu'il est également disponible sur le site Internet.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE	
Intervention 6.		
J'aimerais savoir si la garantie financière va servir pour effectuer la fermeture de la mine?	Mme Noël confirme que la garantie financière sera utilisée. Elle précise qu'Agnico Eagle contracte une assurance qui garantit que les travaux seront complétés si l'entreprise fait faillite. Le cas échéant, le gouvernement peut récupérer la garantie. Sinon, c'est Agnico Eagle qui paye les travaux de restauration si l'entreprise est toujours en opération.	
J'aimerais savoir comment est défini le montant de la garantie financière?	Mme Noël précise que le calcul est effectué aux cinq ans. L'entreprise demande des soumissions à différents fournisseurs pour réaliser les travaux. Les montants sont soumis au gouvernement qui fait une comparaison à partir d'une grille d'évaluation. Il vérifie ensuite la différence, précise les ajustements à apporter et il y a une entente entre Agnico et le gouvernement.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE	
Est-ce que tous les projets miniers doivent présenter une garantie financière?	Mme Noël confirme que tous les projets miniers doivent présenter une garantie financière.	
J'aimerais savoir depuis quand les minières doivent présenter une garantie financière?	Mme Noël mentionne que les minières doivent présenter une garantie financière depuis plusieurs années. Auparavant, les minières devaient fournir une garantie équivalant à 70% du coût des travaux de restauration des sites. Les montants étaient donc plus petits et le gouvernement assumait une part de risques. Maintenant, la garantie financière à prévoir doit permettre de couvrir 100% des travaux de restauration. Elle ajoute que le calendrier de versements a aussi été raccourci et que la demande de garantie financière doit être complétée avant le début du projet.	
Je trouve que c'est important d'avoir une telle garantie financière parce que des erreurs ont été faites par le passé comme à l'entrée de la ville de Vald'Or.	Mme Noël précise que le plan de restauration doit aussi être approuvé.	
Intervention 7.		
Je me demandais quand vous deviez verser la garantie financière. Vous avez bien répondu à la fin de votre discours et j'ai bien compris. Merci.		

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE	
Intervention 8.		
Félicitations pour votre présentation. Elle est très claire et très pertinente. Vous avez parlé du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). On a parlé de l'entrée de la ville. J'imagine que le gouvernement vous suit et que les lois et les règlements évoluent. Est-ce que c'est exigeant ou si vous êtes bien rodé?	Mme Noël mentionne que l'industrie s'est adaptée. Elle précise que l'entreprise effectue plusieurs révisions de ses plans de fermeture. La toute première fermeture d'Agnico a été celle de la mine Cobalt, en 1987, en Ontario. La fermeture a donc été différente de celles effectuées aujourd'hui au Québec. Le tout premier site fermé au Québec a été celui de la mine Telbel, à Joutel, en 1995. Il y a eu une adaptation depuis le dépôt des premiers plans de fermeture. En 2013, Agnico a mis sur pieds un groupe corporatif spécialisé qui s'occupe de la restauration minière. Le rôle de ce groupe est d'uniformiser les pratiques et de supporter les opérations. Pour éviter de quitter un site minier rapidement, il faut avoir une équipe spécialisée. À la mine Lapa, l'équipe spécialisée a débuté les travaux deux ans avant la fermeture afin de bien planifier les choses. La fermeture de Lapa est d'ailleurs un beau succès.	
Intervention 9.		
Je me demandais s'il y avait une différence de règlementation selon les provinces et vous avez répondu à ma question.	Mme Noël confirme qu'il y a en effet des différences de règlementation entre les provinces.	

Mme Noël poursuit la présentation avec l'exemple concret de la fermeture de la mine Lapa. Elle précise que la mine Lapa a été en opération pendant dix ans et que la fermeture a débuté en 2009. Comme ce n'était pas une grosse mine, la fermeture s'est bien déroulée et ils ont assuré une transition adéquate des 300 employés et contracteurs vers une autre mine, ce qui est primordial selon Mme Noël.

Elle mentionne ensuite qu'ils ont veillé à la réutilisation des équipements et infrastructures en remontant à la surface l'ensemble de l'équipement mobile à l'exception d'un seul tracteur qui est resté sous terre et qui a été vidé de son huile. Elle précise que 95% du matériel a été déconstruit, reconstruit et revendu. Ils ont d'ailleurs fait des dons au Cégep et au Centre de formation professionnelle de Rouyn-Noranda pour faciliter la formation. Quant au stérile, il a été redirigé vers la mine Laronde et utilisé pour la construction d'une digue de cellule d'eau de procédé. En ce qui a trait aux travaux souterrains, Mme Noël soutient que tout a été retiré incluant les contaminants et les installations.

En lien avec les travaux de surface, Mme Noël mentionne qu'ils ont procédé à la restauration complète du bassin d'eau d'exhaure et ont fait le nécessaire pour permettre la revégétation du secteur. Elle précise également qu'ils

ont effectué la décontamination des hydrocarbures pour l'ensemble des bâtiments de surface avant de les démolir. Mme Noël souligne ensuite qu'un suivi environnemental doit être fait pendant cinq ans. Il faut entre autres contrôler la qualité de l'eau de surface ainsi que souterraine considérant que la mine se remplit d'eau de façon naturelle.

Mme Noël conclut sa présentation en diffusant un montage vidéo d'images relatives à la fermeture et à la déconstruction de la mine Lapa. Elle commente la présentation vidéo en précisant les éléments suivants :

- ✓ Les bureaux administratifs ont été démantelés et vendus au projet Odyssey;
- ✓ Le chevalement a été détruit puisqu'il ne pouvait être réutilisé considérant qu'il avait déjà plusieurs années de vie;
- Des matériaux ont été ségrégués et recyclés;
- La revégétation qui continue est démontrée dans les images.

Mme Desrosiers demande s'il y a des questions à la suite de la présentation.

Intervention 10.

Je tiens à féliciter Mme Noël. Il est agréable et intéressant de voir les activités de la mine avec un drone. J'ai travaillé à la mine Telbel à Joutel. Je suis retourné il y a quelque temps, j'étais curieux. La nature a repris le dessus sur les installations de la mine. C'était une ville avant et maintenant il n'y a plus rien. Les arbres et la végétation repoussent, le chemin se referme. J'aurais aimé avoir une vue des airs. Souvent on ne parle pas des succès, on ne parle que des erreurs. Il faut publiciser les succès comme celui de la fermeture de Lapa. Cela permettrait de redorer l'industrie minière. C'est une suggestion que je vous fais.

Mme Desrosiers confirme que le lien de la vidéo sera partagé à l'Association minière du Québec (AMQ) dans le cadre des initiatives environnementales et innovations de l'industrie minière. Elle ajoute qu'un blogue ainsi que des vidéos seront rendus disponibles dans les prochaines semaines afin de démontrer le travail, la rigueur et le savoir-faire d'Agnico Eagle dans son approche de restauration minière. Elle rappelle que si c'est possible, une seconde présentation sera faite aux membres du Comité en novembre ou décembre 2021 quant au plan de fermeture spécifique de Goldex. Sinon, elle précise qu'en 2022 une présentation plus complète sera offerte. Elle conclut en mentionnant que Goldex est conscient des préoccupations des gens d'autant plus que les opérations s'effectuent en milieu urbain.

M. Théberge invite les participants à indiquer ce qu'ils retiennent de la présentation dans la boite de discussion.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE	
Intervention 11.		
J'irais dans la même foulée que le commentaire précédent. Le vidéo offre un très bon visuel et la fermeture est bien démontrée. Pourrait-on avoir une présentation pour les membres de la communauté Abitibiwinni? Parce que mon rôle est de présenter les impacts des activités minières. Il faut aussi valoriser les impacts positifs sur l'environnement. C'est une belle initiative très intéressante. Le but est de promouvoir les bonnes pratiques qui existent.	Mme Desrosiers mentionne qu'ils vont évaluer de quelle façon ils pourraient faire ce type de présentation à la communauté de Pikogan. Elle suggère d'en rediscuter avec le membre.	
Intervention 12.		
Félicitations pour votre présentation.		

À la suite des commentaires des membres, un sondage en ligne est lancé visant à s'assurer que la présentation a répondu aux commentaires et questionnements. 100% des participants confirment leur satisfaction.

M. Théberge remercie les membres pour leur rétroaction et il remercie Mme Noël d'avoir partagé son expérience.

Mme Noël remercie les membres pour leur écoute.

SIÈGES À COMBLER

Mme Desrosiers poursuit en mentionnant que quatre sièges sont à combler en plus des sièges substituts. Elle précise que l'appel de candidatures a été effectué de différentes façons (Bulletin d'information, page Facebook et site Web de Goldex) et que cela a permis de recueillir quatre candidatures pour le siège citoyen. L'analyse des candidatures est en cours et l'identification des ressources sera faite au cours des prochaines semaines. Elle informe les membres que des approches ciblées auprès d'organismes sont en cours pour le siège récréotouristique.

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUESTION DES RELATIONS AVEC LE MILIEU

M. Théberge poursuit en mentionnant qu'en fonction des commentaires et des suggestions des membres du Comité qui ont été formulés lors de l'évaluation effectuée en janvier 2021, un projet de création d'un souscomité concernant les relations avec les voisins a été mis en branle. Afin de rejoindre la communauté et de recueillir des candidatures, un carton promotionnel et un courriel ont été envoyés à l'ensemble des voisins. La date limite pour déposer une candidature est le 21 mai 2021 et déjà, plusieurs candidatures ont été soumises. M. Théberge rappelle que la création de ce sous-comité constitue un canal complémentaire au Comité de suivi et que les règles de fonctionnement du Comité en prévoient la création. À cet effet, M. Théberge rappelle qu'un sous-comité d'évaluation de la valeur des propriétés dans le voisinage de la mine avait été créé en 2019-2020.

- M. Théberge poursuit en présentant le mandat du sous-comité ainsi que les objectifs :
 - ✓ Déterminer des indicateurs clés pour évaluer la performance du cadre d'engagement;
 - ✓ Proposer un processus d'évaluation du cadre d'engagement, impliquant le milieu, et applicable aux deux ans à compter de la fin 2021;
 - ✓ Sur la base des résultats des évaluations biennales, émettre des recommandations pour viser l'amélioration continue du cadre d'engagement;
 - ✓ Suivre l'application des recommandations et des enjeux de cohabitation dans le temps.

En ce qui concerne les règles de fonctionnement, M. Théberge précise qu'elles sont les mêmes que celles du Comité de suivi. Quant à la composition du sous-comité, voici ce qui est proposé aux membres :

- ✓ Sous-groupe articulé et animé par un tiers (Transfert Environnement et Société);
- ✓ Un membre par secteur, dont un provenant du comité de suivi :
 - Mine-École;
 - Horizon-Nénuphar;
 - o Baie-Dorée;
 - Mine Goldex-Ted Godon;
- ✓ Représentant(s) de Goldex.
- M. Théberge rappelle que l'indépendance des membres est importante et que la création d'un sous-comité vise le transfert d'information et encourage la synergie. En ce qui a trait à la désignation des membres, M. Théberge précise que, selon l'engouement, un processus d'autodésignation pourrait avoir lieu.
- M. Théberge poursuit en présentant le calendrier des rencontres qui sont prévues au nombre de quatre et qui devraient avoir lieu en personne ou en ligne, en fonction des mesures sanitaires recommandées.
 - Rencontre #1 (Juin 2021) : Démarrage, retour et mise à jour sur le cadre d'engagement à évaluer et validation du plan de travail annuel;
 - ✓ Rencontre #2 (Sept. 2021) : Réflexion sur les indicateurs clés (quoi évaluer) et sur le processus d'évaluation (comment);
 - ✓ Rencontre #3 (Nov. 2021) : Finalisation de la grille et du processus d'évaluation;
 - ✓ Lancement de l'évaluation (Fin 2021 Début 2022);
 - ✓ Rencontre #4 (Q1 2022) : Présentation des résultats et échanges sur les recommandations en vue d'améliorer le cadre d'engagement.
- M. Théberge finalise la présentation en mentionnant les étapes à réaliser avant la création du sous-comité, soit la fermeture de l'appel de candidatures ainsi que la convocation pour la rencontre de désignation.

Enfin, dans le but de s'assurer que les membres soient en accord avec la proposition qui a été faite pour le souscomité des relations avec les voisins, les membres doivent participer à un sondage en ligne. 100% des membres sont d'accord avec la proposition.

PLANIFICATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

M. Théberge mentionne que la prochaine rencontre doit avoir lieu en septembre et il rappelle que le sujet d'intérêt sera la gestion de la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES). Quant à la rencontre de fin d'année, le thème exact reste à confirmer.

Mme Desrosiers invite les participants à communiquer leurs questions en lien avec les GES et à préciser le type d'informations qu'ils souhaitent obtenir. De cette façon, ils pourront inviter la ressource la plus appropriée de l'équipe pour effectuer la présentation.

M. Théberge complète en indiquant que les précisions obtenues lors du sondage effectué en début d'année sur les sujets d'intérêt aideront également à la préparation des prochaines rencontres.

VARIA ET MOT DE LA FIN

Comme il n'y a aucun point au varia, M. Théberge procède au mot de la fin en remerciant les membres pour leur participation.

Mme Desrosiers clôture la rencontre en soulignant la présence en grand nombre des membres. Elle rappelle l'intention d'axer les rencontres du Comité sur des sujets d'intérêt et de rendre les rencontres participatives. Elle invite les participants à partager des suggestions et des recommandations pour optimiser les rencontres.

La rencontre se termine à 20h00.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

RAPPEL ET SUIVIS À VENIR:

Il a été convenu de :

- ✓ Poursuivre la démarche de promotion et de valorisation des contributions du Comité;
- ✓ Effectuer une relance individuelle auprès des membres du Comité afin de définir la meilleure approche de valorisation de ces derniers et de valider leur intérêt;
- Intégrer les autres sujets d'intérêt identifiés à la suite du sondage de janvier 2021 dans le calendrier des activités 2021;
- Consulter les membres du Comité par rapport au plan de restauration et de fermeture de la mine;
- ✓ Transmettre aux membres du Comité, par courriel, le feuillet d'information relatif au plan de restauration et de fermeture de la mine;
- ✓ Publiciser le succès relatif à la fermeture de la mine Lapa afin de valoriser l'industrie minière;
- ✓ Évaluer la possibilité de faire une présentation relative à l'approche de restauration minière d'Agnico Eagle à la communauté de Pikogan;
- Offrir une 2^e présentation plus complète du plan de restauration et de fermeture propre à la mine Goldex.

DÉCISIONS DU COMITÉ DE SUIVI:

Les participants ont décidé de:

- ✓ Accepter le calendrier d'activités 2021 tel que proposé;
- Accepter la proposition de sous-comité de travail pour les relations avec le voisinage telle que proposée.

ANNEXE I LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

- ✓ M. Régis Côté, résident chemin Baie-Dorée/chemin Horizon
- ✓ M. Jason Yergeau, recherche et enseignement Centre de formation professionnelle
- ✓ M. Danny Burbridge, municipal Ville de Val-d'Or
- ✓ M. Sylvester Trapper, Première Nation Abitibiwinni
- ✓ M. Daniel Asselin, sociocommunautaire Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue
- ✓ Mme Élisabeth Chartrand, environnement OBVAJ
- ✓ M. Glenn Mullan, résident chemin Mine-École
- ✓ Mme Andréanne Lord, Nation anishnabe de Lac-Simon

MINE GOLDEX

- ✓ Mme Annie Desrosiers, Coordonnatrice Relations avec la communauté
- ✓ Mme Mélissa East, Conseillère en communications

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- ✓ M. Benoît Théberge, Animateur
- ✓ Mme Sara-Eve Duchesneau, Rapporteuse

EXPERT INVITÉ

✓ Mme Josée Noël, Surintendante environnement

ANNEXE II ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



RENCONTRE #14 COMITÉ DE SUIVI GOLDEX

RENCONTRE VIRTUELLE – PLATEFORME ZOOM

JEUDI, 20 MAI 2021 - 18 H 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Suivis de la dernière rencontre
- Tour de table Nouvelles du milieu
- Mise à jour sur les opérations
- Proposition de planification annuelle
- Approche de restauration des sites miniers d'Agnico Eagle
- Sièges à combler
- Sous-groupe de travail sur la question des relations avec le milieu
- Planification de la prochaine rencontre
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III PRÉSENTATION DE MINE GOLDEX